**Motion présentée au Conseil d’Administration du Lycée C. Chaplin - Décines,**

**le 7 février 2022**

**par les élu.es SNES-FSU, représentant les personnels enseignants**

Le Conseil d’administration du Lycée est réuni à nouveau ce 7 février 2022 pour examiner la proposition de répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG) allouée pour la rentrée 2022. Cette répartition a été faite en concertation avec les équipes pédagogiques mais nous ne pouvons que constater que, en l’état actuel, et dans le contexte de la mise en place de la réforme du lycée, la dotation globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2022 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de nos élèves.

La DHG très contrainte se traduit pour la rentrée prochaine dans notre établissement par de nouvelles suppressions de postes qui viennent s’ajouter à celle des années précédentes.

Le lycée a dû au cours des années supprimer de nombreuses options et dispositifs d’aide aux élèves, la DHG actuelle ne permet absolument pas de les proposer à nouveau. Nous n’acceptons pas cette situation, résultat d’une réforme du lycée qui organise la concurrence entre les disciplines et sacrifie les options.

Les effectifs par classe sont toujours aussi élevés (toutes les classes de terminale sont à 35 élèves, tout comme les classes de seconde). Chacun sait que des effectifs plus lourds mènent à une hétérogénéité accrue et à moins de suivi individualisé, surtout quand tous les groupes et dispositifs d’aides disparaissent faute de moyen. Cela devient encore plus difficile dans le contexte sanitaire qui marque le pays depuis deux ans.

Les élèves de demain ne méritent-ils pas d’avoir les mêmes conditions d’étude que leurs prédécesseurs ? N’ont-il pas droit à un choix d’enseignement et d’option varié ? Que se passe-t-il pour que petit à petit s’impose un renoncement à toute ambition pour les élèves au motif que ce n’est pas rentable ?

Le projet de la DHG 2022 est avant tout une gestion de la pénurie de moyens. Nous réaffirmons notre attachement au service public d'éducation et demandons à ce que les moyens soient donnés au lycée pour pouvoir accompagner au mieux les élèves et les faire toutes et tous réussir.